



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

Règlement Concours National ANAA Chevaux de 2 ans à orientation sport 2017

I- Organisation :

L'ANAA organise, avec la participation de l'IFCE, un concours d'élevage de poulains âgés de 2 ans en coordination avec des associations locales ou régionales agréées par la race.

Le concours national aura lieu lors de la Grande Semaine de Pompadour du 13 au 17 Septembre 2017.

Renseignements :

ANAA
Centre de Valorisation
64520 SAMES
06 89 38 94 87 / 06 32 80 14 26

II- Conditions d'admission au concours :

L'accès au concours que l'ANAA organise est réservé aux sujets inscrits au stud-book de l'anglo-arabe.

Ainsi, peut participer à un concours local, régional ou de qualification, tout cheval de 2 ans femelle ou mâle AA, inscrit au Programme d'Elevage.

Le propriétaire ou son représentant, devra tenir à disposition de l'organisateur le document d'identification certifié (Livret SIRE), à jour de l'identification (puce électronique) et vaccinations obligatoires selon la législation en vigueur.

Pour participer au concours national, les chevaux de 2 ans devront préalablement être qualifiés sur un concours régional, ou à un concours local assimilé régional, ou pour les chevaux de 2 ans « hors berceau » lors d'un rassemblement spécifique agréé par l'ANAA.

La barre de qualification a été fixée à partir de la note de 6.50/10.

Tout cheval ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 6,50/10, à un des concours de sélection cités précédemment, est automatiquement qualifié au concours national, dans la mesure des places disponibles.

III- Engagements :

Les engagements sont effectués depuis l'espace personnel sur le site internet www.shf-concours.com

IV- Déroulement des épreuves :

a- Jury

La désignation du jury est de la responsabilité de l'organisateur pour les concours locaux et régionaux et de l'ANAA pour le concours national.

Le jury classe les chevaux de 2 ans en fonction de leurs notes et par section. Les membres du jury et leurs apparentés ne peuvent pas présenter d'animaux dans les épreuves où ils officient.

b- Epreuves :

Les chevaux de 2 ans seront présentés en 4 sections :

- Femelle AA section I et II
- Femelle AA section III
- Mâle AA section I et II
- Mâle AA section III

Les chevaux de 2 ans seront vus individuellement :

- au modèle en main et au pas

- en liberté pour le trot et le galop aux deux mains, en main pour le pas.



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

- Présentation à l'obstacle en liberté sur un obstacle appelé avec un obstacle de réglage à 1 foulée (ajustable),
Les chevaux seront évalués d'abord sur un petit vertical, un vertical plus gros et un oxer avec maximum 2 sauts par obstacle.
Les côtes maximales appliquées au concours national sont de 0.90 m pour le vertical et 1.10 m pour l'oxer. (1 m barre de devant – 1.10 m barre de derrière – largeur 1.10 m)

c- Notation :

La note globale est répartie comme suit :

- 40% modèle
- 30% allures
- 30% obstacle

Les chevaux seront notés suivant la grille internationale.
Un protocole de notation sera remis à chaque propriétaire.

d-Classement :

En cas de note finale ex-aequo la note de modèle sera prise en compte puis la note d'obstacle en liberté si cela est nécessaire.

Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.

e- Dotations :

Des primes peuvent être versées sur subvention de la SHF à la voie femelle uniquement.

Des « surprimes » peuvent être attribuées par les associations locales ou régionales aux éleveurs adhérents de ladite association.

Des « surprimes » peuvent être attribuées au niveau national par l'ANAA aux éleveurs adhérents à l'Association. La répartition de ces primes se fera selon la formule « 1 prime pour 3 chevaux ».

V- Conditions spécifiques :

Harnachement :

Pour l'épreuve de saut en liberté: Seules les guêtres aux membres antérieurs sont autorisées. Les cloches, et toutes protections aux membres postérieurs sont interdites.

Sanitaire :

Tous les chevaux devront être en règle vis-à-vis des normes sanitaires en vigueur, être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine et accompagnés de leur document d'accompagnement dûment validé.

Toiletage :

Les chevaux seront toilettés : crinière nattée, pieds ferrés ou parés. Une note négative peut être donnée par le jury pour mauvaise présentation.

Tenue du présentateur :

Les chevaux seront présentés par des personnes en tenue d'équitation ou chemise blanche et pantalon sombre lors des épreuves et de la remise des prix.

Sanctions :

Le Président du jury, en concertation avec l'organisateur du concours, se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement du concours les candidats qui ne remplissent pas les conditions définies précédemment.

Assurance :



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

Les participants doivent veiller à ce que leurs assurances personnelles soient en cours de validité. Les chevaux et le matériel des concurrents restent sous leur garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

L'organisateur et le président du jury se réservent le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications rendues nécessaires pour la bonne organisation et le bon déroulement du concours du fait de circonstances imprévues.